



Syndicat local pénitentiaire **FO Justice MC d'Arles**

Une direction «bornée» ??

Monsieur le Directeur,

FO Justice MC d'Arles souhaite attirer votre attention sur une situation pour le moins paradoxale : deux bornes de recharge électrique sont installées sur le parking sécurisé réservé aux personnels de la maison centrale d'Arles, mais leur utilisation demeure interdite aux véhicules personnels des agents.

Pourtant, la circulaire du Premier ministre n° 6425-SG du 21 novembre 2023, relative à la transformation écologique de l'État, prévoit expressément, dans son action 6.3, d'encourager l'accès des agents aux points de recharge.



Précision importante : l'exclusion concernant les sites sécurisés vise les usagers du service public, et non les personnels de l'administration.

De plus, dans une réponse ministérielle publiée au Journal officiel le 22 février 2022 (question écrite n° 35604), le Gouvernement confirme la possibilité d'ouvrir les bornes aux véhicules personnels des agents, selon des modalités définies par chaque ministère.

FO Justice MC d'Arles ne revendique ni recharge gratuite ni utilisation prioritaire au détriment des véhicules de service, mais simplement un accès réglementé et équitable à des équipements déjà existants, avec, si nécessaire, une participation financière des utilisateurs.

Dès lors, comment justifier une interdiction systématique, alors que les orientations gouvernementales encouragent précisément cette possibilité ?

FO Justice MC d'Arles demande donc la réévaluation de ce refus et la mise en place de modalités d'utilisation adaptées, compatibles avec les impératifs de sécurité de l'établissement.

À défaut, nous sollicitons la communication des dispositions réglementaires ou instructions ministérielles justifiant cette interdiction.

La transition écologique ne doit pas rester un simple affichage institutionnel : elle doit aussi bénéficier aux personnels qui font vivre notre administration au quotidien.

Cordialement,

Le bureau local **FO Justice MC d'Arles**

le 27 octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**
POUR TOUS LES PERSONNELS